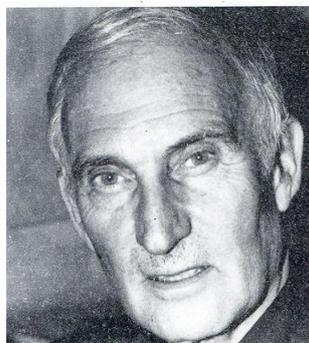


## Geneviève SALASC : une femme combattante.



De Michel DELENCLOS

**SALASC Geneviève née GASSER** (13.11.1926-08.12.2015) décédé à Six-Fours-les-Plages, une cérémonie religieuse s'est déroulée à l'église Saint-Pierre du Brusç à Six-Fours -Fille d'un médecin d'Oran. Petite fille du sénateur radical, Jules Gasser (11.04.1865-28.05.1958), né à Oran. Epouse du médecin gynécologue d'Alger, **Jean Ernest Eugène Salasc**. Mère de cinq enfants.



**Jean Salasc**. Né en 1914, il décédera au printemps 2009

Sœur de J-B. Gasser. Secrétaire au sein de l'OAS-Alger, avec M. Lombard, auprès du colonel Y. Godard qu'elle hébergera. **Elle est arrêtée à Alger le 09.09.1961** à son domicile, en présence de son mari (selon Fleury le 05.09.1961, ce qui n'est pas la bonne date), à la suite de l'arrestation de **Maurice Gingembre (1)** le 07.09.1961, puis elle est torturée à la caserne des Tagarins à Alger (à coups de poing et de cravache, soumise à la torture de la baignoire et de l'électricité selon le commandant **Le Mire**) (2), occupée par les gardes mobiles sous le commandement du colonel de gendarmerie **Georges Debrosse (3)**. Son mari, Jean Salasc qui mangeait alors avec le colonel de gendarmerie, G. Debrosse, ne savait pas du tout que son épouse était torturée. J. Salasc, chirurgien des Hôpitaux d'Alger, s'occupait alors essentiellement d'obstétrique. Il connaissait le professeur Félix Lagrot, avec lequel il nageait sur les quais d'Alger. Puis, G. Salasc est hospitalisée à la clinique Lavernhe. Le 18.09.1961, dans une lettre adressée à Debrosse puis à la «LDH», et aux parlementaires, le général Raoul Salan dénonce les tortures qu'elle a subies: "*Que vous consentiez à souiller votre uniforme du sang de mères de famille, telles que Mme. Salasc...ce n'est pas pensable.*". Le 16.10.1961, dans une lettre à **Maurice Patin (4)**, **Jean Morin (5)** précise: "*il apparaît hors de doute qu'à un moment indéterminé de cet interrogatoire des violences certes **infiniment moins graves que les tortures détaillées par la propagande rebelle aient été exercées sur Mme. Salasc, mais elles n'ont jamais été la cause de l'hospitalisation de l'intéressée.***". Le 17.10.1961, le **professeur Goinard** établit une attestation relative aux tortures subies par Mme. Salasc. Dans une lettre à **Louis Joxe (6)** du 30.10.1961, J.

Morin précise: *"qu'il n'est pas déniale qu'à un moment indéterminé de son interrogatoire, Mme. Salasc ait été malmenée. Mais les violences qui ont pu être exercées à son encontre n'ont aucune commune mesure avec les tortures rapportées par l'OAS."* **Pierre Voizard (7)**, membre de la Commission de sauvegarde présidée par M. Patin, enquête et rédige un rapport qui établit qu'elle a bien été victime de traitements odieux et humiliants. Ce rapport est publié intégralement dans la "Nation française" le 29.11.1961.

**Le 12.11.1961**, à l'Assemblée nationale, les députés débattent notamment, à propos des prisonniers politiques «Algérie française» ou membres de l'OAS qui sont torturés dans les camps ou les prisons et, ici, en particulier, **à la caserne des Tagarins à Alger, où sévit le colonel Debrosse**. Le député et avocat, **Pascal Arrighi**, rapporte des faits : «Mme. Salasc a été arrêtée le 9 septembre, à une heure du matin, par les gendarmes du colonel Debrosse. Aussitôt interrogée par le colonel Debrosse et refusant de répondre, elle a alors été livrée à 4 civils qui l'ont amenée, cachée sous une cagoule, dans une cave. Elle a été entièrement dévêtue, bâillonnée, logotée puis battue à coups de poing, de pieds, de gifles, enfin passée au courant électrique... Refusant toujours de parler, elle a été, au matin, ramenée au colonel Debrosse et, un syndrome abominable faisant son apparition, le colonel Debrosse a fait alors appeler le professeur Girad, qui a ordonné une hospitalisation et a pu faire le bilan des sévices et de leurs traces essentielles : traumatismes multiples ayant entraîné des hématomes visibles sur la face et les quatre membres ; traumatisme cervical ; traumatisme facial avec énorme hématome prémaxillaire ; traumatisme d'un œil ayant entraîné un glaucome post-traumatique. Elle a perdu connaissance à certains moments, étouffée par un bâillon et la tête maintenue en rotation forcée sur le côté pendant que d'autres inspecteurs lui tapaient dessus...». **Pascal Arrighi**, face aux mensonges, notamment du ministre des Armées, Pierre Messmer, poursuit : «Ici encore, j'ai le regret de lui administrer la preuve contraire au moyen d'un document officiel et irréfutable. J'ai sous les yeux, **un rapport du 14.10.1961** de **M. Pierre Voizard**, membre de la commission de sauvegarde («CSDLI»), et adressé à son président, M. Patin.

Pour consulter les archives de l'Assemblée nationale : (<http://archives.assemblee-nationale.fr/1/cri/1961-1962-ordinaire1/055.pdf>).

Le Conseil de l'Ordre des médecins d'Alger et le Conseil national de l'Ordre des médecins se portent partie civile contre **Jean Sicurani (8)**. Le 18.12.1961 à Paris, lors de sa conférence de presse, **Jacques Soustelle (9)** évoque les tortures qu'elle a subies. En 1962, son mari Jean Salasc est nommé à Dijon, demeurant à Marseille. Le 11.12.2000, sur «Radio-Courtoisie», avec Jacques Zajec –ancien membre de l'OAS, G. Salasc participe à une émission sur la torture. En 2011, elle adhère à l'Adimad. D'autres femmes ont subi la torture sous Debrosse, comme **Marguerite Lombard** née en 1921, professeur de grec à Alger, **Noëlle Luchetti** née en 1913, campagne d'Italie, capitaine dans l'Armée.

(1) **Maurice Gingembre**. Docteur ès-Sciences. Engagé volontaire en 1939.

(2) **Commandant Henri Le Mire**, à la tête du 2<sup>ème</sup> RPIma en Algérie. Auteur de «Histoire militaire de la guerre d'Algérie», Ed. A. Michel, 10.02.1982.

(3) **Georges Debrosse**. Lieutenant-colonel, lors de la révolte militaire du 24.04.1961. Il est l'adjoint du commandant de la 10<sup>ème</sup> légion ter des Gardes mobiles. Il est en relation avec la Sécurité militaire. Malgré tout, il sera nommé général de brigade.

(4) **Maurice Patin**. Président de la Commission de sauvegarde des droits et des libertés «CSDLI», nommé par De Gaulle, le 13.08.1958.

(5) **Jean Morin**. Délégué général en Algérie nommé par De Gaulle le 23.11.1960.

(6) **Louis Joxe**. Ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes, nommé par De Gaulle, le 23.11.1960.

(7) **Pierre Voizard**. Membre du «CSDLI». Il est l'auteur d'un rapport dénonçant les tortures subies par les membres de l'OAS.

(8) **Jean Sicurani**. Secrétaire général des Affaires politiques chargé de l'Information à la délégation générale du gouvernement en Algérie, nommé par J. Morin, en juillet 1961.

(9) **Jacques Soustelle**. Nommé Gouverneur général de l'Algérie du 26.01.1955 au 01.02.1956.

**DELENCLOS Michel : chercheur en histoire – Biographe.**

### **Bibliographie :**

- Bulletin Adimad 2011. De F. Laroche "Le courage est leur patrie", Ed. St. Just, 1965.
- De Jacques Soustelle "28 ans de gaullisme", 1968.
- De Le Mire "Histoire militaire de la guerre d'Algérie", Ed. A. Michel, 1982.
- De P. Gauchon et P. Buisson "Oas", Ed. Jpn, 1984.
- De R. Kauffer "Oas", Ed. Fayard, 1986.
- De P. Vidal-Naquet "Face à la raison d'Etat", Ed. La Découverte, 1989.
- De Duranton-Crabol "Le temps de l'Oas", Ed. Complexe, 1995.
- De A. Deroulede "Oas", Ed. Curutchet, 1997.
- De Vincent Guibert "Les commandos Delta", Ed. Curutchet, 2000.
- De G. Fleury "Oas", Ed. Grasset, 2002.
- De Maurice Faivre «Conflits d'autorité durant la guerre d'Algérie», Ed. L'Harmattan, 02.10.2004.
- De Guy Pujante "De l'Algérie de papa à l'Oas", Ed. G. de Bouillon, 2004.
- De M. Harbi et B. Stora "La guerre d'Algérie 1954-2004", Ed. R. Laffont, 2004. De Dard "Au coeur de l'Oas", Ed. Perrin, 2005. (<http://www.algerie-francaise.org/silafrance/susini.shtml>) -